

Comité de relations avec la communauté



Rencontre du 17 décembre 2015, 11h30 à 13h30
Administration portuaire de Québec
84, rue Dalhousie

Compte-rendu de réunion

PRÉSENTS :	Alain Aubut	Chambre de commerce et d'industrie de Québec
	Pierre Cazalis	Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent
	Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
	Marie-Claude Jean	Ville de Québec (en remplacement de M. Charles Marceau)
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire
	Nicole Trépanier	Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)
	Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
ABSENTS :	Michel Bonnette	Comité des citoyens du Vieux-Québec
	Daniel Gross	Association des gens d'affaire Place-Royale/Vieux-Port
	Philippe Laperrière	Gestev/Club Nautique de la Baie de Beauport
	Yvan Ouellet	Conseil de quartier de Maizerets
	Marc Rondeau	Communauté métropolitaine de Québec
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
	Frédéric Maloney	Administration portuaire de Québec
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société
RAPPORTEUR :	Dave Arseneau	Transfert Environnement et Société

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la justesse sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

1. Mot de bienvenue

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence à quelques jours du temps des fêtes.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. André Delisle, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption. L'ordre du jour est accepté par les participants. Il figure à l'Annexe 1.

3. Document Statuts, mandat et fonctionnement

M. Métivier présente les commentaires reçus à propos du document de statuts, mandat et fonctionnement du Comité de Cohabitation Port – Communauté (CCPC). Tous les commentaires reçus seront intégrés dans le document, soit :

1. Préciser que le mandat du CCPC ne se limite pas uniquement au territoire de la Ville de Québec
2. Clarifier le mandat du CCPC en indiquant qu'il s'agit d'un comité consultatif
3. Inclure un représentant municipal du territoire de Lévis dans la composition élargie du CCPC, si possible

M. Métivier présente ensuite la proposition de composition élargie du CCPC. Il explique que l'objectif est de cibler des personnes pouvant représenter les différents usagers, organismes et quartiers concernés par les activités du Port.

M. Métivier en profite pour informer les membres que M. Daniel Gross, représentant de l'Association des gens d'affaires de Place-Royale/Vieux-Port, a récemment fait part de son désir de quitter le Comité puisque l'Association n'existe plus. Des démarches seront menées pour identifier une personne pouvant représenter le milieu des affaires dans ce quartier.

M. Delisle demande aux participants s'il y a d'autres commentaires à propos des statuts, mandat et fonctionnement du CCPC. Les échanges suivants ont lieu :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Les membres évoquent la difficulté de cibler un représentant des commerçants du secteur Petit Champlain, place Royale et Vieux-Port, en l'absence d'une association regroupant les gens d'affaires. Le Comité propose différentes pistes, sans en arriver à une solution faisant consensus.	L'APQ prend en note les pistes évoquées et propose de revenir avec une suggestion pour en discuter lors d'une prochaine rencontre du Comité.
Un membre demande à l'APQ pourquoi il y a seulement trois groupes environnementaux dans la composition élargie du CCPC, et s'il serait possible d'en ajouter.	L'APQ explique que l'objectif est de s'en tenir à un maximum de 20 membres. Au besoin, il sera possible d'inviter d'autres groupes à se joindre au Comité, de façon sporadique et pour des sujets précis. L'animateur ajoute que le volet environnemental était déjà bien représenté dans le Comité de relations avec la communauté (CRC) et le nombre de représentants (3) demeure équilibré avec le volet socioéconomique.

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre demande à l'APQ s'il serait possible d'ajouter un représentant d'un regroupement qui promeut les accès publics aux plans d'eau dans la région.	L'APQ note que l'objectif du Comité est de cibler des membres pouvant représenter un intérêt plus général et non seulement un secteur d'activités spécifique. Des représentants du regroupement en question ont tout de même pu faire une présentation au Comité de relations avec la communauté (CRC) par le passé.
Un membre mentionne que les règles de fonctionnement prévoient généralement des modalités pour la nomination et la démission d'un membre, par exemple l'envoi d'une lettre de démission.	L'animateur indique qu'un point pourra être ajouté dans le document de statuts du Comité concernant la désignation et le remplacement des membres.

Enfin, un participant indique que le document traduit bien ce qui a été discuté et suggéré par les membres, et propose qu'il soit adopté par le Comité, tout en notant qu'il s'agit d'un document évolutif qui pourra être modifié au besoin. Les membres du Comité acceptent cette proposition.

4. Mise à jour sur le Plan d'action de développement durable 2014-2015

M. Frédéric Maloney, Directeur, Environnement, présente l'avancement du Plan d'action de développement durable de l'APQ 2014-2015 (PADD). Il explique que toutes les actions sont complétées ou en voie de l'être d'ici la fin de l'année. Le tableau présentant l'avancement des actions sera déposé sur le site Internet du Port de Québec.

Les membres échangent à propos du PADD. L'APQ répond aux questionnements soulevés. Voici les faits saillants et les suivis notés :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Les membres demandent à l'APQ s'il serait possible d'avoir plus d'information sur le contenu et le fonctionnement de la Charte environnementale.	L'APQ mentionne que les responsables vérifieront la possibilité de venir présenter plus de détails sur la Charte environnementale à une prochaine réunion.
Les membres demandent s'il est possible de déposer le plan d'utilisation des sols (PUS) sur Internet.	L'APQ mentionne que les responsables vérifieront la possibilité de déposer le PUS sur le site Web du Port.
Les membres questionnent l'APQ sur les suites du PADD.	L'APQ explique qu'un plan sur cinq ans (2016-2021) sera élaboré. Le Comité sera interpellé en cours de route pour commenter le document et proposer des suggestions, dans un esprit de bonification.
Des discussions ont lieu à propos de la façon dont l'APQ communique sa démarche de développement durable dans les médias. Des membres mentionnent que les médias font rarement état de ce type de nouvelles plus positives.	L'APQ note l'intérêt des membres du Comité envers une présentation portant sur les communications lors d'une prochaine rencontre.
Les membres indiquent qu'il serait intéressant de discuter du 2 ^e avis sur le nickel préparé par la Direction régionale de santé publique (DRSP).	L'APQ note cette suggestion en vue d'une prochaine rencontre du CCPC.

5. Mise à jour sur le projet Beauport 2020

M. Métivier présente les points de suivis concernant le projet Beauport 2020 :

- L'APQ a recensé près de 160 parties prenantes dans le cadre de l'étude d'impact environnemental du projet. Des communications et/ou des rencontres ont eu lieu avec une majorité d'entre elles, et d'autres rencontres sont prévues.
- L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) a tenu deux séances d'information.
- L'APQ a tenu une porte ouverte sur le projet le 15 novembre 2015.
- L'APQ a participé à une séance plénière de la Ville de Québec le 17 novembre 2015 pour présenter le projet.

Les membres questionnent l'APQ à propos des prochaines étapes du côté de l'APQ et de l'ACÉE en lien avec l'étude d'impact environnemental. L'APQ répond aux questionnements soulevés. Aucune mesure de suivi n'est notée. Tel que convenu préalablement avec les membres du Comité, le sujet de la « mise à jour sur le projet Beauport 2020 » demeure un point statuaire qui sera inclus aux ordres du jour des rencontres à venir en 2016.

Note : les personnes qui souhaitent avoir plus d'information sur la démarche d'évaluation environnementale de l'ACÉE peuvent consulter le site Web suivant : <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B053F859-1>. Les informations concernant le projet Beauport 2020 de l'APQ sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ceaa.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=80107>. Enfin, des informations sur Beauport 2020 et une vidéo explicative se trouvent également sur le site Web de l'APQ.

6. Diffusion des données de la concentration de particules fines dans la communauté sur le site Internet du Port de Québec

L'APQ explique qu'elle a mis en ligne les données de la concentration de particules fines dans la communauté sur son site Internet, sous l'onglet « Communauté ». Voici les faits saillants de la présentation :

- Depuis juin 2015, une station d'échantillonnage est située sur la 2^e avenue, à Limoilou. La station mesure les particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM_{2,5}). Il s'agit d'un des indicateurs reconnus mondialement pour mesurer l'indice de la qualité de l'air.
- La station mesure les particules fines provenant de l'ensemble des sources d'émission, et non pas seulement du Port de Québec.
- Les données présentent la moyenne des particules fines pour les dernières 24 heures, en comparaison avec la norme de référence du Québec. Les données sont mises à jour automatiquement chaque jour. Le site Web présente aussi une compilation des données historiques.
- Au moment de la rencontre, il n'y a eu aucun dépassement de la norme pour les PM_{2,5} depuis l'installation de la station d'échantillonnage en juin 2015.

Des échanges ont lieu sur le sujet entre l'APQ et les membres. L'APQ répond à l'ensemble des questionnements des membres. Voici un résumé des principaux échanges tenus :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre demande s'il est possible de faire un lien entre la donnée sur le site de l'APQ et celle sur le site du Ministère de l'Environnement (MDDELCC).	L'APQ explique que le MDDELCC mesure la qualité de l'air à partir de l'analyse de cinq paramètres, dont certains ne sont pas en lien avec les activités du Port de Québec. Les particules fines mesurées par l'APQ (PM2,5) représentent l'un de ces cinq paramètres. Un lien direct menant au site du MDDELCC apparaît sur le site de l'APQ dans la même section consacrée à la diffusion des données sur les PM2,5.
Un membre souligne que cette initiative est intéressante, et demande à l'APQ de quelle façon le Port communique cette information à la population.	L'APQ indique qu'un communiqué a été publié, et que la nouvelle a été partagée lors du plénier avec la Ville de Québec.
Un membre affirme qu'il pourrait être intéressant de diffuser les résultats du suivi de la qualité de l'air façon périodique, par exemple à chaque mois.	L'APQ explique que la première étape visait à mettre en ligne et à diffuser les données. L'APQ travaille en mode d'amélioration continue avec ces procédures et outils, et prendra en considération les commentaires et suggestions.

7. Actions de suivi

7.1 Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2015

M. Delisle demande aux participants s'ils ont des commentaires sur le compte rendu de la dernière réunion du Comité. Les commentaires suivants sont formulés :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre indique qu'il serait important de distinguer, dans les prochains comptes rendus, les engagements de l'APQ, les propositions des membres, et les consensus atteints.	
Un membre demande si les comptes rendus seront déposés sur Internet.	L'APQ explique qu'il est prévu de mettre en place un site Web pour y déposer les documents pertinents du Comité, incluant les comptes rendus. Le Comité sera informé lorsque le site Web sera développé.

Le compte rendu est ensuite approuvé par les membres.

7.2 Liste de diffusion pour les communications

M. Métivier mentionne que certaines communications au Comité seront transmises par M. Dave Arseneau à l'avenir. Il précise que ces communications seront élaborées conjointement avec l'APQ.

8. Rapport des plaintes

M. Maloney présente les plaintes reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2015 :

- Bruit : 6 plaintes

- Émissions atmosphériques : 3 plaintes
- Pollution lumineuse : 1 plainte (due à un lampadaire qui avait été déplacé par de la machinerie)

Le rapport des plaintes reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015 est à l'annexe 2. M. Métivier mentionne qu'un rapport trimestriel des plaintes sera présenté lors de chaque rencontre du Comité.

Les commentaires et suggestions suivants sont formulés :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Des commentaires et questionnements sont formulés quant à la source du bruit dans le secteur de Beauport.	L'APQ explique que les plaintes liées au bruit dans ce secteur concernent les canons qui sont utilisés pour effaroucher les goélands à Beauport. Le bruit causé par les canons est parfois amplifié par les conditions atmosphériques.
Un membre demande s'il serait possible de préciser le statut des plaintes (réglée, en cours) ainsi que les mesures prises par l'APQ pour adresser ces plaintes, lors des prochaines réunions du Comité.	L'APQ affirme qu'elle fera une proposition qui tient compte de cette demande à la prochaine rencontre du Comité.

9. Divers et prochaines réunions (2016)

Un calendrier préliminaire des prochaines rencontres du Comité est convenu avec les membres : 16 février, 19 mai, 15 septembre et 29 novembre 2016.

Des participants ont ensuite posé les questions suivantes à propos de la consultation pour le bassin Louise :

Commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Un membre demande à l'APQ à quel moment la consultation en ligne pour le bassin Louise se termine.	L'APQ indique que la consultation en ligne porte sur la vision globale pour le bassin Louise. Il est prévu que cette consultation se termine en décembre 2015.
Un membre demande s'il est possible d'allonger la période de consultation afin de pouvoir préparer et transmettre un mémoire vers la mi-février.	L'APQ indique qu'un suivi sera réalisé auprès des responsables concernés à la direction pour vérifier la possibilité de recevoir le mémoire en février.

10. Fin de la rencontre

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 13 h 30.

Dave Arseneau, Transfert Environnement et Société
Rapporteur de la rencontre

Comité de relations avec la communauté

Rencontre du 17 décembre 2015
11 h 30 à 13 h 30

Terminal de croisières Ross Gaudreault
150 rue Dalhousie, salle 103

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|--|
| 11 h 30 | Mot de bienvenue |
| 11 h 35 | Approbation de l'ordre du jour |
| 11 h 40 | Document <i>Statuts, mandat et fonctionnement</i> <ul style="list-style-type: none">• Composition élargie du Comité |
| 12 h | Mise à jour sur le Plan d'action de développement durable 2014-2015 |
| 12 h 35 | Mise à jour sur le projet Beauport 2020 |
| 12 h 55 | Diffusion des données de la concentration de particules fines sur le site Internet du Port de Québec |
| 13 h 10 | Actions de suivi <ul style="list-style-type: none">• Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2015• Liste de diffusion pour les communications importantes |
| 13 h 15 | Rapport des plaintes |
| 13 h 20 | Divers et prochaines réunions (2016)
Dates proposées pour 2016 : <ul style="list-style-type: none">• Mardi le 16 février 2016• Mardi le 17 mai 2016• Mardi le 13 septembre 2016• Mardi le 29 novembre 2016 |
| 13 h 30 | Fin de la rencontre |

ANNEXE 2 – RAPPORT DES PLAINTES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration portuaire de Québec

21 janvier 2016

Tableau 1 : Résumé des plaintes 2015, par secteurs et catégorie d'évènement

	Foulon	Estuaire	Beauport
Bruit	3	2	1
Émission atmosphérique	3	1	3
Pollution lumineuse	0	1	0

Graphique 1 : Répartition des plaintes par catégorie – 2015

